

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 28 AVRIL 2021

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

**ATTRIBUZIONE DI UNA SUVVENZIONE DI
FUNZIUNAMENTU À L'ASSOCIU "CENTRU DI
FOTOGRAFIA MEDITERRANIU" PÈ U SO PRUGRAMMA
D'ATTIVITÀ 2021 - COMPRA D'OPERE**

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE
FONCTIONNEMENT À L'ASSOCIATION "CENTRE
MÉDITERRANÉEN DE LA PHOTOGRAPHIE" POUR SON
PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2021 - ACQUISITION
D'ŒUVRE**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale
et de la Santé

Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Le rapport que j'ai l'honneur de soumettre à votre examen porte sur deux demandes, une demande de subvention formulée par l'association « Centre Méditerranéen de la Photographie » (E Ville di Petrabugnu) et une proposition d'acquisition de M. Christophe BEAUREGARD d'une de ses œuvres intitulée « Sari » en 2020 auprès de la Collectivité de Corse.

Centre méditerranéen de la photographie :

Le règlement des aides Culture ne comporte pas de cadre approprié réglementaire pour soutenir cette association. En effet, l'aide aux lieux d'exposition implique que l'association culturelle ait un lieu propre, dédié aux expositions, ce qui n'est pas le cas du Centre Méditerranéen de la Photographie.

Présentation de l'association :

Le Centre méditerranéen de la photographie est régi par une association loi 1901 éponyme créée en 1990 et conventionnée avec la Collectivité de Corse et le Ministère de la Culture depuis 1994. Installé sur la commune di E Ville di Petrabugnu, il œuvre pour la constitution d'un fonds photographique artistique contemporain, pour la mise en réseau de lieux d'expositions en Corse et en Méditerranée, pour l'éducation et la formation à l'image photographique.

Depuis sa création, le Centre méditerranéen de la photographie s'est donné pour ambition de doter la Corse d'un véritable Musée, à la fois centre d'art pour les artistes photographes contemporains du monde entier, et centre de conservation et d'archivage en Méditerranée. Mais à ce jour aucun projet d'implantation pérenne n'a pu être mené à bien.

L'association a continué de travailler à partir de locaux qu'elle loue, situés sur les hauteurs de la ville de Bastia. Ceux-ci se résument à un petit laboratoire, un local de stockage exigü, et deux bureaux, le tout ne dépassant pas une superficie totale de 80 m².

En trente ans, le Centre méditerranéen de la photographie a constitué une collection remarquable de plus de 1 100 œuvres ; une réflexion sera par ailleurs menée en 2021 pour travailler au devenir de cette structure à protéger.

Sans un espace d'exposition des œuvres photographiques qu'elle conserve, l'association se trouve contrainte de se produire « hors les murs », multipliant ainsi des charges de fonctionnement (location de matériel, d'espaces etc.), sans parvenir à dégager d'autofinancement suffisant pour couvrir les frais.

Ainsi, la structure des produits de 2020 a montré une dépendance forte aux subventions et à la commande publique.

- CdC :	97 000 €
- Commune de Bastia :	5 000 €
- DRAC de Corse :	8 000 €
- DDCSPP :	8 000 €
- Canopé :	2 500 €
- Stages photo - Public adulte amateur :	2 300 €
- Action pédagogique-collège Giraud :	2 193 €
- Action pédagogique-collège de Cervioni :	1 020 €
- CADC Una Volta :	297 €
- Commune de Bastia - DRUCS :	11 000 €
- Commune d'Aiacciu :	1 685 €
- Cotisations membres :	60 €
- Mécénat commande :	4 320 €
- Ventes livres CMP :	40 €
 TOTAL :	 143 415 €

L'association a par ailleurs des charges de fonctionnement difficilement compressibles. Elle mobilise une équipe d'un salarié permanent et d'un directeur artistique, rémunère les artistes exposés en versant des droits d'auteurs et entretient son local de travail à E Ville di Petrabugnu. En 2020, la structure de ses dépenses était la suivante :

- Salaires/charges/honoraires :	58 298 €
- Frais CMP (entretien, dont loyer et site web) :	30 275 €
- Frais organisation des expositions (assurances, déplacement etc) :	55 997 €
 TOTAL :	 144 570 €

Pour 2021, l'association a remis un budget prévisionnel à hauteur de 141 055 € TTC, assis sur une demande de subvention auprès de la Collectivité de Corse de 97 000 € (budget prévisionnel faisant en outre apparaître les financements suivants : commune de Bastia 12 000 €, contrat de ville DDCSPP 7 000 €, commune d'Aiacciu 1 685 €, DRAC CSPI 8 000 €).

Elle a prévu l'organisation, en 2021, des actions suivantes :

- 8 expositions : 4 à Bastia (palais des gouverneurs, Centre Una volta et Alb'Oru), 1 à Aiacciu (Espace Diamant), 1 à Bunifaziu (espace Saint Jacques), 1 à Corti et 1 à Lucca (Festival Photolux de Lucca /Toscana) ;
- 10 ateliers itinérants du regard « Tragulini di u sguardu », 10 classes 1^{er} cycle ;
- 3 actions pédagogiques dans le premier et second degré ;
- Un stage de photographie (adulte amateur) ;
- 5 visites guidées aux expositions temporaires du CMP ;
- 2 projets de création.

Au vu de cet important programme d'activités et des charges nécessaires à sa réalisation, il apparaît qu'une diminution trop importante des subventions des partenaires publics équivaldrait à exposer l'association à un risque avéré.

Proposition d'acquisition par la Collectivité de Corse d'une des œuvres de M. Christophe Beaugard intitulée « Sari » en 2020 :

Dans le cadre des objectifs préconisés dans sa délibération n° 17/284 AC de l'Assemblée de Corse en date du 21 septembre 2017, la Collectivité de Corse tient un rôle de premier plan, tant dans l'aide à la création artistique, que dans son soutien porté à la diffusion des œuvres, afin de permettre au plus grand nombre de mieux appréhender et d'accéder à l'Art.

En application des dispositions des délibérations n° 20/028 AC de l'Assemblée de Corse du 13 février 2020 portant approbation du budget primitif de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2020 et n° 20/171 AC de l'Assemblée de Corse du 06 novembre 2020 portant approbation du budget supplémentaire, le rapport que j'ai l'honneur de soumettre à votre examen concerne le secteur Arts Plastiques et plus particulièrement l'achat d'œuvres.

L'achat d'œuvres participe de cette politique en faveur de la création insulaire. La Collectivité de Corse s'est attachée à développer, depuis 1998, cette partie de son action culturelle, notamment dans le domaine des Arts Plastiques. Elle a ainsi composé une collection importante constituée d'une soixantaine d'œuvres (sculptures, peintures et objets d'art) issues de la création insulaire. Cette collection a vocation à s'étoffer d'année en année.

Les acquisitions d'œuvres d'art font l'objet de marché sans mise en concurrence, conformément à l'article R. 2122-3 du Code de la commande publique.

Les propositions d'achat d'œuvres sont soumises à l'examen et avis d'un comité technique, conformément aux dispositions de la délibération de l'Assemblée de Corse n° 17/136 AC du 1^{er} juin 2017 portant sur les règles de fonctionnement des comités d'experts d'aides à la décision dans le secteur culturel, et autorisant le Président du Conseil exécutif de Corse à procéder aux nominations de leurs membres.

Un projet sur trois a reçu un avis favorable lors du Comité technique 2020, du 14 octobre 2020, qui s'est tenu dans les locaux de la direction de la Culture à Aiacciu :

Procédure d'achat sans mise en concurrence :

M. Christophe BEAUREGARD - PARIS

Proposition d'achat par la Collectivité de Corse d'une de ses œuvres intitulée « Sari » en 2020

Ce dossier a reçu un avis favorable du comité technique

Montant de l'œuvre : 4 500 €

La proposition d'individualisation est de **4 500,00 €**.

Série Sari - Hyacinthe, 2018

Diptyque, C Print

2 X 74,5 cm X 74,5 cm

Le travail de Christophe BEAUREGARD a été remarqué par [Clément Chéroux](#) et a notamment été exposé au [Centre Pompidou-Metz \(2014\)](#), à la [Schirn Kunsthalle Francfort](#) (Allemagne, 2015), puis au [Centquatre-Paris](#) (2017) par José-Manuel Gonçalves. Des galeries, des institutions françaises et internationales ont présenté ses images à l'occasion d'expositions personnelles ou collectives.

Depuis les années 2000 ses projets et ses portraits ont été montrés dans des revues comme [Libération](#), Les Inrockuptibles, Le Monde, L'Œil, [Esse](#), Bilan, Le Matin Ch, et ont fait l'objet de plusieurs parutions notamment aux Editions Filigranes ([Semantic tramps](#), 2008 et [Manuel d'esthétique](#), 2004) et chez Trans Photographic Press ([Europe Echelle 27](#), 2009). La mise en scène de personnages dans ses images le conduit à rencontrer des directeurs artistiques et directeurs de création d'agences de publicité. Ainsi, Publicis Consultants, Havas life, Medicom à Londres et Eurorscg lui confient des campagnes corporate et Rh. En 2008, Chantal Gaemperlé, directrice de ressources humaines et des synergies du groupe LVMH lui commande une campagne prestigieuse de 83 portraits en noir et blanc de femmes talentueuses au sein du groupe pour la marque [EllesVMH](#).

L'Œuvre photographique proposée fait partie d'un projet réalisé deux étés durant dans le village de Sari d'Urcinu et révèle par le portrait les questions d'identités au sein de notre société.

Je vous prie de bien vouloir délibérer sur la proposition d'affectation de crédits de **97 000 €** au titre du programme d'activités du Centre Méditerranéen de la Photographie pour l'exercice 2021, à imputer sur le fonds culture 4423 - programme : culture fonctionnement , ainsi que sur la proposition d'affectation de crédits de **4 500 €** pour l'acquisition de l'œuvre de M. Christophe BEAUREGARD à imputer sur le fonds culture 4423 - programme : culture Investissement du budget 2021 de la Collectivité de Corse.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.